CMonInfo

MÉTIER • FORMATION • EMPLOI

L'aide individuelle à la formation

Si vous êtes demandeur d'emploi, et que vous voulez suivre une formation, l'Aide individuelle à la Formation (AIF) de Pôle emploi peut vous aider à la financer.

- Cette aide est **versée directement à l'organisme de formation**, sous certaines conditions et selon la formation que vous voulez suivre.

- Elle peut prendre en charge la **totalité du coût de la formation**, ou intervenir **en complément d'autres financements**. Son montant varie selon les situations, sachant qu'il est possible, dans certains cas, d'être rémunéré. Vous devez demander un devis à l'organisme de formation que vous avez identifié, avant de transmettre la demande de prise en charge à Pôle emploi.

En savoir +

Pour bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation, **rapprochez-vous de votre conseiller Pôle emploi** qui vérifiera si la formation que vous voulez suivre rentre bien dans le cadre de votre Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi.

Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine • avril 2023 • Photo : Adobe Stock

Découvrez notre actualité sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux

CAP MÉTIERS Nouvelle-Aquitaine

RÉGION Nouvelle-Aquitaine